RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE BILLARD PROVENCE 06 – VAR 83

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES — FORMULE TRIANGULAIRE

ARTICLE 1 – ÉQUIPES PARTICIPANTES

La Garde 1 • La Garde 2 • Cavalaire • Mandelieu 1 • Mandelieu 2

ARTICLE 2 – COMPOSITION DES ÉQUIPES

Chaque équipe est composée de 3 joueurs : 1 joueur à la Libre, 1 joueur à la 1 bande et 1 joueur aux 3 bandes.

ARTICLE 3 – HANDICAP ET DISTANCES DE JEU

Discipline	Catégorie	Distance	Reprises maximum
Libre	R1	120 points	30
Libre	R2	80 points	30
Libre	R3	60 points	30
Libre	R4	40 points	30
1 bande	R1	50 points	30
1 bande	R2	30 points	30
3 bandes	R1	15 points	50
3 bandes	R2	11 points	50

Chaque joueur joue avec la distance correspondant à sa catégorie. Le handicap est intégré à la distance à réaliser.

ARTICLE 4 – DÉROULEMENT D’UNE TRIANGULAIRE

Trois équipes se rencontrent lors de chaque journée : A contre B, B contre C et C contre A. Chaque rencontre comprend les trois disciplines : Libre, 1 bande et 3 bandes.

ARTICLE 5 – ATTRIBUTION DES POINTS

Match gagné : 3 points • Match nul : 1 point • Match perdu : 0 point. Chaque équipe dispute deux rencontres par journée et peut obtenir au maximum 6 points.

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT – SUITE

ARTICLE 6 – CLASSEMENT DE LA JOURNÉE ET DÉPARTAGE

Le classement de chaque journée est établi selon les critères suivants, appliqués dans cet ordre de priorité :

1. Points de rencontres : total des points obtenus lors des rencontres (victoire : 3 points, match nul : 1 point, défaite : 0 point).

2. Points de match : en cas d'égalité au nombre de points de rencontres, le total des points de match obtenus est pris en compte.

3. Moyenne d'équipe : si l'égalité persiste, la moyenne d'équipe sert de dernier critère de départage.

Le classement général du championnat est établi en additionnant les points de rencontres obtenus par chaque équipe au fil des cinq journées. En cas d'égalité au classement général, les mêmes critères de départage sont appliqués dans le même ordre : points de rencontres, points de match, puis moyenne d'équipe.

ARTICLE 7 – CALENDRIER

Journée	Date
1	18 octobre
2	13 décembre
3	10 janvier
4	21 février
5	14 mars

Les lieux et horaires seront communiqués par l'organisation.

ARTICLE 8 – DÉCLARATION DE LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Peu avant le début de la rencontre, chaque capitaine inscrit sur un papier la composition de son équipe et remet ce papier au directeur de jeu. Les capitaines des équipes concernées remettent leur composition en même temps, avant le commencement de la rencontre.

ARTICLE 9 – FEUILLES DE MATCH

Une feuille de match est remplie pour chaque triangulaire. Elle indique les équipes présentes, les joueurs, les résultats des disciplines et les points attribués. Elle est validée par les responsables des équipes.

ARTICLE 10 – ESPRIT SPORTIF

Tous les participants s'engagent à respecter les adversaires, les arbitres, les installations et les règles de la compétition. Le championnat se déroule dans un esprit de sportivité, de respect et de convivialité.

ARTICLE 11 – QUALIFICATION POUR LA FINALE DE LIGUE

À l'issue des cinq journées, seule l'équipe classée 1ère au classement général sera qualifiée pour participer à la Finale de Ligue. Aucune autre équipe ne sera qualifiée.

SPORTIVITÉ • RESPECT • CONVIVIALITÉ • COMPÉTITION